

AHMED MOHAMED  
ABRO.

Déclaration de Djibouti à l'EPU de Kenya

21<sup>e</sup> session de l'EPU

22-01-2015

54

**Monsieur le président.**

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation Kenyane et nous la félicitons pour la présentation réussie de leur rapport national dans le cadre de la 21<sup>e</sup> session de l'EPU.

Nous apprécions les actions accomplies par le gouvernement kenyan depuis le dernier passage à l'EPU, en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et nous le félicitons pour la promulgation récente d'une nouvelle constitution axée sur le renforcement et la protection des Droits humains.

Dans le cadre de cet examen, Djibouti souhaiterait formuler respectueusement deux recommandations suivantes.

- 1) Adopter le plan d'action élaboré récemment en faveur des Droits de l'Homme
- 2) Mettre en place une politique nationale de protection et d'assistance aux enfants des rues et des personnes albinos

Enfin, nous formulons nos vœux de plein succès à la république sœur de Kenya dans l'accomplissement de ses objectifs vers la pleine réalisation des Droits de l'Homme

**Je vous remercie de votre attention**